



AD MAJOREM PROPRIAM GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret Impérial N°2010-01 du 03 Janvier 2010

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient de désigner l'année 2010,

Considérant le prestige que doit assurer l'Empire face au monde,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glan, par la grâce de Dieu, crée et crée :

À

Article premier

L'année 2010 est désignée «*année nosce te ipsum*»

À

Frank-Marc Ier

Imperator et Rex